



## **DÉLIBÉRATION CONDITIONS FINANCIÈRES IRVE**

L'an deux mille dix-huit, le huitième jour du mois de décembre, à neuf heures et trente minutes, en application des articles L.2121-7 et L.2122-8, par renvoi du L.5211-1, du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le comité syndical du Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz du Puy-De-Dôme.

Etaient présents les délégués suivants :

### **Titulaires :**

Gilles MAS, Daniel GORCE, Michel NORE, Christian GAUTHIER, Jean-Luc DESMARET, Cyril HAUTEVILLE, Frédéric POYET, Sébastien BOROWSKI, Bernard LEON, Jean-Louis HOSTALIER, Jean-Michel VARGAS, Bernard VEISSIERE, Jean-Pierre SAUVANT, Emmanuel PINTE, Gilles GUERET, René BOURBON, Gérard LAFONTAINE, Jean-Pierre CHASSANG, Alain HAUTIER, Freddy THOMAS, Elisabeth BRUSSAT, Pascal CAILLET, Sébastien GOUTTEBEL, Annie TALLARD, Jean-Luc BUSSON, Gérard CHANSARD, Serge BRIOT, Noël MESTRE, Jean-Claude SAUVAT, Christophe CHISSAC, Alain PAULET, Antonio MARQUES, Jean-Pierre PEYRIN, Gérard ROUX, Jacky BOUKHALFA, Philippe DUDYSK, Marcel BARGEON, Christian FERRET, Daniel QUENIN, René HERAUT, Daniel CRAMER, Marc-Antoine DEVERNOIX, Guy GRAVOIN, Richard VEGA, Max CLERMONT, Gérard HILAIRE, Laurent BEGON, , Jean-Paul CHANAL, Jean-Luc COUPAT, Bernadette DUTHEIL, Anthony LEROY, Jean-Paul POUZADOUX, André GAUTHIER, Stéphane BARDIN, Christian MELIS, Guy GALLAIS, Dominique BRIAT, Olivier ARNAL, Jacqueline BOLIS, Alain CATHERINE, Francis CHATELLIN, Alain CLUZEL, Jean-Pierre COGNERAS, Christine DULAC-ROUGERIE, Jean-Pierre FASSIER, Daniel FERRAGU, André FERRI, Bernard JARLETON, Henri JAVION, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Jean-Yves MANIEL, Roch MENES, Michel MIRAND, Bruno PONTRUCHER, Christine THOMAS, Christine TORRESAN-LACROIX, René VINZIO

### **Suppléants ayant pouvoir :**

Alphonse BELLONTE, Jean-Louis MOREAU, Jacques LARDANS

### **Pouvoirs :**

Bernard VELLETT à Alain PAULET, Jean-Louis RABAT à Anthony LEROY, Eric BRUGIERE à Gérard ROUX, Pierre METZGER à Jean-Pierre SAUVANT, Monique BONNET à Christine DULAC-ROUGERIE, Fabien GAYARD à Michel MIRAND, Laurent MASSELOT à Roch MENES



**Délibération 2018-12-08-02-B**

Monsieur le Président expose à l'assemblée qu'il convient d'apporter des compléments aux dispositions qui viennent d'être présentées aux points 2 et 2 B, en adoptant des conditions financières particulières pour la fourniture, l'installation, l'entretien, la gestion et la supervision de bornes IRVE qui seraient déployées en dehors du schéma directeur prévisionnel.

Le Président propose au Conseil Syndical :

- D'approuver les conditions financières décrites en annexe chapitre 6.
- D'autoriser le Président à signer tous les éléments découlant de ces dispositions.

Les opérations de vote se sont déroulées de la manière suivante :

Nombre de membres en exercice .....	142
Nombre de délégués présents .....	80
Nombre de pouvoirs .....	7

Pour : 77    Contre : 2    Blanc : 2    Nul : 1

Certifié exécutoire par Monsieur Bernard VEISSIERE, Président compte tenu de la transmission en préfecture le 14/12/2018 et de la publication le 14/12/2018

Fait à Cournon d'Auvergne, le 08 décembre 2018  
Pour copie conforme  
Le Président du SIEG

Bernard VEISSIERE

